

# REVUE THOMISTE

École de théologie — Toulouse

## INDICATIONS AUX AUTEURS D'ARTICLES ET CONVENTIONSTYPOGRAPHIQUES DE LA REVUE THOMISTE

### PRÉSENTATION DE LA COPIE

Les manuscrits proposés à la Revue thomiste sont obligatoirement accompagnés d'une version électronique, dans un format de texte courant.

Un résumé de l'article (6-7 lignes) rédigé comme une note rédactionnelle (sans pronom personnel) ainsi qu'une brève présentation de l'auteur (4-5 lignes) sont requis.

### COMPOSITION DU TEXTE

Les caractères dans d'autres alphabets que l'alphabet latin (grec, hébreu...) doivent impérativement être composés avec une police UNICODE. De manière générale, il est préférable de composer tout l'article avec une police unicode (sous Windows, sont notamment sous ce format les polices *Arial unicode*, *Palatino Linotype*, *Tahoma* ; *Lucida Grande*, *Arial unicode* sous Macintosh).

Si le texte est structuré, la hiérarchie des titres doit apparaître clairement et être présentée comme suit : A. — TITRE DE PARTIE / I. Titre de chapitre / a) Titre de sous-chapitre (l'article peut ne pas être divisé en parties). En général, éviter d'aller au-delà de trois niveaux de titres (le titre de l'article mis à part).

La police utilisée doit être déclinée en romain ; l'italique n'est utilisé que pour les locutions étrangères brèves (les citations entre guillemets ne doivent pas être mises en italique). On évitera l'emploi trop fréquent de l'italique pour souligner des portions de phrases ou des mots.

La ponctuation doit obéir aux règles du discours écrit et manifester la logique de l'enchaînement des propositions.

### LES NOTES

Les notes, numérotées de manière continue, prennent place en bas de page.

Les notes de bas de page ne doivent pas continuer le texte, mais lui apporter un complément : soit une référence (ou un renvoi), soit un développement par manière de digression.

Dans une note où l'on donne l'original d'un texte traduit, la référence vient d'abord, puis, précédé par les deux-points, et entre guillemets, ce texte original (et non pas l'inverse).

Lorsqu'une œuvre sera citée plusieurs fois dans l'article et qu'une abréviation sera employée, on indique cette abréviation dans la note contenant la première

#### Rédaction — Administration

I, imp. H.-D. Lacordaire  
BP 84102  
31078 Toulouse Cedex 04  
France

Tél. (33) (0)5. 62.17.31.26  
fax (33) (0)5. 62.17.31.61

URL [www.revuethomiste.fr](http://www.revuethomiste.fr)  
email [redaction@revuethomiste.fr](mailto:redaction@revuethomiste.fr)

référence à cet ouvrage. Par exemple : THOMAS D'AQUIN, *Summa theologiae*, I<sup>a</sup>, q. 1, a. 1 [abrégé : *Sum. theol.* ].

Les appels de notes interviennent dans le texte en fin de phrase, toujours avant la ponctuation.

## LES CITATIONS

Après une citation entre guillemets, la ponctuation prend place avant le guillemet fermant si la citation forme une phrase complète ; elle prend place après le guillemet fermant si la citation intervient comme un élément dans la phrase. Ex. :

Saint Thomas dit : « La prodigalité est un péché moindre que l'avarice. »

Saint Thomas explique que « la prodigalité est un péché moindre que l'avarice ».

Les citations sont normalement mises entre guillemets : guillemets à la française « ... ». Si une expression doit être mise en valeur (citation à l'intérieur de la citation, expression particulière...) dans la citation, on utilisera les guillemets anglais doubles « ... .. "..."... .. ».

Sauf dans les bulletins et les recensions, les citations longues (plus de 4-5 lignes) sont détachées par un saut de paragraphe, dans un corps de police inférieur, avec un retrait à gauche ; dans ce cas, on se dispense des guillemets (si, dans ce cas, une expression doit être mise en valeur dans la citation, on utilise les guillemets à la française).

Dans une citation, l'omission d'un élément est signalée par des points de suspension enfermés entre crochets droits : [...], et non simplement des points de suspension (car ceux-ci peuvent appartenir au texte cité). On considère que l'omission d'une particule de liaison n'ampute pas le sens de la citation et donc ne mérite pas d'être signalée par un [...].

De la même manière, toute intervention sur une citation — ajout d'un commentaire, d'une correction, etc. — doit être signalée par l'emploi de crochets droits (les parenthèses sont à proscrire car elles peuvent appartenir à la citation).

On évitera de trop recourir au procédé qui consiste à intégrer les citations d'un auteur dans le phrasé de l'article (cela malmène souvent le texte de l'auteur, en le faisant échapper à son contexte immédiat).

Les citations de mots ou d'expressions brèves en langue étrangère (latin, langues modernes, etc.) ne sont pas mises entre guillemets, mais en italique.

## LES RÉFÉRENCES

Les références courtes, par exemple les références bibliques, prennent place dans le texte, entre parenthèses.

Les références longues, par exemple d'ouvrages, articles, etc., donnent lieu à une note de bas de page. On suit les règles suivantes pour ces références :

Pour un livre jusqu'à 3 auteurs : Prénom 1 NOM 1... et Prénom 3 NOM3..., *Le Titre de l'ouvrage*, Le sous-titre éventuel, Les compléments, « La collection, le n° dans la collection », La ville d'édition, L'éditeur, L'année d'édition, La page de la citation.

Ex.. Yves FLOUCAT, *Liberté de l'amour et vérité de la loi*, L'enseignement moral de Jean-Paul II, Préface de Mgr Henri Brincard, « Aurore, 3 », Paris, Téqui, 1998, p. 204.

Pour un collectif de plus de 3 auteurs : *Le Titre de l'ouvrage*, Le sous-titre éventuel, Les compléments (souvent avec le responsable d'édition), « La collection, le n° dans la collection », La ville d'édition, L'éditeur, L'année d'édition, la page de la citation.

Ex. : *Fermenti nella teologia alle soglie del terzo millennio*, Atti del III simposio internazionale della Facoltà di Teologia (Roma, 12-14 marzo 1997), A cura di Hernán Fitte, « Pontificio ateneo della Santa Croce », Città del Vaticano, Libreria editrice vaticana, 1998, p. 376

Pour un article de revue : Prénom NOM, « Le titre de l'article », *Le titre ou le sigle de la revue* Le n° du tome de la revue (l'année de la revue), l'ensemble des pages où l'article prend place dans la revue [la ou les page(s) de la citation].

Ex. : René DARRICAU, « Quelques aspects de la réforme dominicaine en Provence au xve siècle », *Revue d'histoire de l'Église de France* 65 (1979), p. 5-34 [p. 13-24].

Pour un article de dictionnaire : Prénom NOM, art. « Titre de l'article », *Le titre ou le sigle du dictionnaire* t. ou vol. et le n° du tome (l'année), la page ou la colonne de la citation.

Ex. : Ignace BRADY, art. « Pierre Lombard », *Dictionnaire de spiritualité*, t. 12/2 (1986), col. 1606-1609.

Pour un article dans un ouvrage collectif (actes de colloque par ex.) : Prénom NOM, « Le titre de l'article », dans *Référence de l'ouvrage*, pages couvertes par l'article dans l'ouvrage [page de la citation].

Ex. : A. L. GABRIEL, « "Via antiqua" and "via moderna" and the Migration of Paris Students and Masters to the German Universities in the fifteenth Century », dans A. Zimmermann (Hrsg.), *Antiqui und Moderni, Traditionbewußtsein und Fortschrittsbewußtsein im späten Mittelalter*, « Miscellanea medievalea, 9 », Berlin, 1974, p. 439-483 [p. 444].

#### LES ABRÉVIATIONS

Pour les renvois à des passages bibliques, les abréviations sont celles utilisées par la Bible de Jérusalem ; on donne l'abréviation en italique, suivie d'une espace (insécable), suivie du numéro du chapitre (en romain), d'une virgule, d'une espace et du numéro du verset : Ex. *Lc* 23, 46 ; *Jn* 1, 1-14...

L'A. = l'auteur (mais nous n'abrégeons pas « les auteurs » par « AA. »).

s. : nous abrégeons ainsi la (ou/et les) page(s) suivante(s).

Pour les œuvres de saint Thomas, voici les principales abréviations : *Sum. theol.*, I<sup>a</sup>, I<sup>a</sup>-II<sup>ae</sup>, II<sup>a</sup>-II<sup>ae</sup>, III<sup>a</sup>, *Suppl.* : pour *Summa theologiae, Prima Pars, Prima Secundae...*, *Tertia Pars, Supplementum*.

*De pot.* ou *De potentia* ; *De ver.* ou *De veritate* ; *In I, II, III, IV Sent.* pour le *Scriptum super Sententiis* ; *SCG, Lib. I, II, III, IV* pour *Summa Contra Gentiles* ; *In Ioan.* pour *Lectura super Ioannem* ; *In Metaph.* pour *In Metaphysicorum Aristotelis Expositio*.

#### L'USAGE DES MAJUSCULES

Voici quelques cas particuliers :

« La passion du Christ », mais « la Passion » : on ne met la majuscule que si l'attribution n'est pas précisée ; de même pour « résurrection », « ascension », et les autres mystères de la foi.

Les noms des sept sacrements ne prennent pas de majuscule : l'eucharistie, le baptême, le sacrement de l'ordre (ou l'ordre), etc.

Nous ne mettons pas d'italique dans l'indication « expliquée » des livres bibliques : Le quatrième évangile. Pas même dans les titres des livres bibliques : On lit, dans les Actes des Apôtres, l'épisode de la conversion de Saul...

## LA PONCTUATION

L'usage de la virgule demande une attention spéciale : à l'écrit, on ne doit pas utiliser la virgule en fonction des pauses que l'on ferait lors d'une lecture à voix haute ; les virgules, dans la composition écrite, manifestent la logique de l'enchaînement des propositions de la phrase.

Les deux points ( : ) : on ne les utilise qu'une seule fois dans une phrase (ne pas hésiter à recourir à d'autres procédés de ponctuation : parenthèses, tirets d'incise...) pour manifester la logique d'une phrase longue ou complexe.

## QUELQUES DIFFICULTÉS PARTICULIÈRES

Anti-, anté- : Préfixes soudés à ce qui suit (antichar...), sauf devant i, o, u, y (anti-infectieux), devant un nom propre (anti-de Gaulle...) ou un nom composé (anti-sous-marin)...

Auto- : au sens de « soi-même » ; il se soude au mot qui suit (autoportrait), sauf si ce mot commence par une voyelle (auto-induction). Accolé à de nombreux noms ou adjectifs, il n'a pas de limite d'emploi.

Infra-/intra-/supra-/ultra- : Préfixes qui forment beaucoup de mots nouveaux. On a observé un certain flottement dans la manière de les écrire, mais une règle se dégage maintenant. Ces préfixes se soudent à l'élément qui suit (infrarouge, supranational, ultramoderne), sauf devant a, e, i, u, où le trait d'union subsiste (infra-acoustique, intra-urbain). Quand un de ces préfixes se trouve face à un s suivi d'une voyelle, on peut user du trait d'union pour supprimer la tentation de prononcer [z] (ultrason/ultra-son, infrason/infra-son).

Néo- : Ce préfixe se joint par un trait d'union au mot qui suit dans ses nouveaux composés. Le néo-romantisme ; un néo-scientiste ; un Néo-Zélandais. Il est soudé dans les anciennes formations (néolithique, néologisme, néophyte) et dans les noms scientifiques (néodyme, néomycine, néoplasme), sauf devant une voyelle ou un h muet. La forme est incertaine pour les expressions suivantes : néo-testamentaire, néo-scholastique, néo-platonicien...

Pluri- : Ce préfixe se soude à l'élément qui suit (plurinominal). Il faut un trait d'union devant i ou o (pluri-orientable).

Post- : se soude au mot qui suit (postbiblique, postabdomen), sauf pour une expression latine (post-abortum, post-scriptum).

Pré- : se soude toujours au mot qui suit (ex. préchrétien, présanctifié, etc.)

Pseudo- : généralement suivi d'un trait d'union (pseudo-grippe, pseudo-Louis XVII) dans ses formations récentes. Il est soudé dans les formations anciennes (pseudonyme, pseudomorphose, pseudopode).

Quasi- : a valeur d'adverbe devant un adjectif (quasi seul, quasi miraculeux, etc.). Mais comme préfixe d'un nom demande un trait d'union (quasi-collision, etc.)

*Supra, Infra*, pour désigner, en note, un renvoi à un passage ou une autre note : on écrit en italique. Ex. Cf. *infra*, n. 25, p. 33. [« n. » pour « note »].

*A priori, a posteriori, a fortiori* : nous choisissons d'appliquer l'italique à ces expressions (sans porter l'accent sur le « a »).

Au-delà de... ; en dehors de... ; en deçà de...

Par là même : pas de tiret entre « là » et « même ».

L'idée même (pas de tiret).

Non et quasi exigent le trait d'union quand ils sont suivis d'un nom et le rejettent quand ils sont suivis d'un adjectif ou d'un adverbe : « non-lieu » mais « non solvable » ; « quasi-contrat » mais « quasi mort ».

Les pronoms « nous » et « vous » quand ils désignent un singulier (emploi de majesté) s'accordent au singulier : Nous sommes sûr que nos lecteurs...

La toute-puissance de Dieu. Ou la Toute-puissance de Dieu dans certains cas subtils

Les notions clés... (pas de tiret ; accord sur les deux mots)

1274-1275 et non 1274/1275

Titres de chapitres ou parties des ouvrages : les donner entre virgules et non entre tirets d'incise : par ex. : Au chap. I, « Le premier thomisme du P. Bonino : 1966-1971 », l'A. présente la vocation précoce, etc.